Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 17 (1872)

Heft: 5

Artikel: Des tranchées-abris, ou fortifications volantes de campagne [suite]

Autor: Greham, Gerald

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-333036

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 5. Lausanne, le 9 Mars 1872.

XVIIe Année.

Sommaire. — Des tranchées-abris ou fortifications volantes de campagne (Suite.) — La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins. Etude de géographie militaire, par le lieut.-colonel Aloïs Ritter von Haymab, officier d'état-major. — Bibliographie: Armee Zeitung, Organ für militærische Interessen. — Nouvelles et chronique.

DES TRANCHÉES-ABRIS, OU FORTIFICATIONS VOLANTES DE CAMPAGNE.

(Suite.)

Notons, avant d'aller plus loin, les principales objections qui ont été faites contre l'emploi des tranchées-abris pendant la bataille.

1º L'emploi des tranchées-abris est contraire à la tactique moderne, laquelle demande une très-grande flexibilité et rapidité de mouvements.

Rép. La flexibilité est compatible avec l'emploi des tranchées-abris, qui ne doivent pas empêcher les troupes de se mouvoir. Les tranchées-abris ne gênent pas davantage la rapidité d'une manœuvre. Il est vrai qu'un mouvement accéléré continu est incompatible avec leur emploi; mais ce mouvement est de fait impraticable aujourd'hui, et il serait plus que nuisible sous le feu des armes actuelles.

2º Le terrain n'est pas toujours propice pour les ouvrages légers; et une armée peut se trouver dans un terrain mouvant ou parmi des ro-

chers dénudés.

Rép. Cette éventualité peut se présenter; mais, même pour ces cas exceptionnels, les troupes mettront à profit l'habitude qu'elles auront prise de s'abriter. Du reste, parmi des rochers, l'abri naturel qu'ils offrent suffira.

3º Les tranchées démoralisent la troupe, qui prend l'habitude de se

masquer derrière un parapet et craint ensuite de s'exposer.

Rêp. Bien au contraire, les tranchées démoralisent l'assaillant, en ce sens qu'elles augmentent ses difficultés et ses pertes. Toutefois, comme cette objection peut, jusqu'à un certain point, paraître fondée, nous nous proposons de la réfuter au moyen de quelques dévelop-

pements.

L'instruction court-elle le risque de démoraliser le soldat? Les personnes qui partagent cette manière de voir ne sont que conséquentes avec elles-mêmes, en affirmant qu'on le démoralise en lui enseignant à se mettre à l'abri à propos. On a souvent prétendu que les travaux des tranchées à Sébastopol avaient abattu nos troupes, et qu'ils leur avaient enlevé l'audace brillante qui les caractérise. L'auteur de ces lignes a fait le service des tranchées pendant toute la durée de ce siège; et, comme tel, il tient à donner son témoignage sur ce point souvent discuté, pour s'élever énergiquement contre une opinion qu'il envisage comme erronée. Ceux qui ont répandu ce bruit ont eu probablement sous les yeux des recrues ou des soldats de rebut, et leur insuccès a été injustement attribué aux tranchées-abris. La maladie et les souffrances, le doute et les désappointements sont

les vrais éléments démoralisateurs d'une armée; et la nôtre a eu constamment à lutter contre ce genre de difficultés pendant la durée de ce long siège : mais jamais un officier du génie ne conviendra que les tranchées puissent porter atteinte au moral des troupes.

Quelles troupes ont jamais eu autant de travaux de tranchées à exécuter que les sapeurs du génie! et les a-t-on jamais vu hésiter devant le danger? Il suffit de signaler ce fait que jour et nuit ils étaient à l'ouvrage, et que l'ordre de marche ordinaire pour les

troupes se bornait à leur prescrire de suivre les sapeurs.

Si nous avons cité l'exemple de Sébastopol, c'est quelque peu malgré nous et pour détruire un préjugé; car il n'y a guère de comparaison à établir entre les tranchées de Sébastopol, derrière lesquelles nos troupes ont eu à lutter pendant plus d'une année, toujours exposées au feu, avec la probabilité d'y rester, et des tranchées-abris uniquement destinées à couvrir momentanément des troupes engagées dans une action, ou attendant l'ordre de se porter en avant.

On nous a fait une dernière objection sous la forme d'un dilemme : 4° Une bataille est offensive ou défensive : Dans le premier cas, les tranchées-abris sont inutiles, et, dans le second, de peu d'efficacité; les meilleurs ouvrages sont ceux du type employé à Torrès Vedras.

Rép. L'objection est spécieuse; car, à moins que les forces ne soient très inégales, une bataille ne peut être purement offensive ou défensive. Les hommes compétents sont d'accord sur ce principe que le meilleur moyen de maintenir une position défensive est d'engager une action offensive : ce que les Français appellent combat défensif avec retour offensif.

Citons, à ce propos, quelques lignes tirées du traité sur la fortifi-

cation par Noiset:

Les armées offensives elles-mêmes ne sont pas dispensées de se fortifier, car elles ne sont pas toujours et en tout supérieures à l'adversaire; elles ont à prendre quelques mesures de précaution sur leurs flancs et leurs derrières..... L'armée se dégarnira sur certains points, se contentant d'observer l'ennemi pour agir ailleurs avec la meilleure partie de ses forces..... Elle ne doit pas négliger de couvrir par des retranchements légers ses grand'gardes et ses avant-postes; la prudence veut aussi qu'elle protége également, par quelques postes retranchés, ses derrières et sa ligne d'opérations.

Les perfectionnements des armes de précision, spécialement des armes à feu portatives, ont apporté à la défense un concours tellement important, que l'on peut de plus en plus dire avec Napoléon à Ste-Hélène: La tactique doit être basée sur l'art de la fortification. En suivant ce principe, on n'attaquera désormais jamais une armée retranchée derrière des ouvrages défensifs, sans établir des contrebatteries qui protégeront les pièces par des ouvrages en terre. En même temps la première ligne sera maintenue prête pour l'assaut, abritée par une parallèle naturelle ou artificielle.

Relativement aux travaux de défense, nous dirons qu'il faudra renoncer à l'avenir à concentrer les troupes dans des forts détachés qui ne seraient pas à l'abri de la bombe, ou en communication par des voies couvertes les uns avec les autres; caractère que les ouvrages légers ne peuvent pas présenter. Il faut, en conséquence, perfectionner les communications naturelles entre les forts autant que faire se peut, en commençant par des tranchées-abris, le corps principal étant maintenu en ligne dans les intervalles avant de prendre l'offensive.

A ce propos, nous rappellerons une question posée précédemment : « L'emploi des tranchées-abris est-il compatible avec le mode de combattre de l'armée anglaise, et nous répondrons hardiment : oui, parce qu'il s'applique heureusement à notre formation en ligne. Et c'est ce fait qui nous permet de modifier, dans ce sens, notre tactique actuelle avec plus de facilité que les nations du continent, qui préfèrent la formation en colonne.

Pour nos troupes, il n'y aurait rien à changer à la formation de marche en avant partant de la ligne des tranchées; ni rien de changé non plus à la tactique ordinaire pour la manière de recevoir une

charge en ligne.

Et à ceux qui reprocheront à cette tactique d'être peu brillante, nous répondrons que nous ne voulons pas mériter une seconde fois le reproche que nous adressait dans les termes suivants, un historien de la guerre péninsulaire : « Au début de chaque nouvelle guerre, « l'Angleterre laisse couler bien du sang avant d'acquérir l'expé- « rience qui lui permet de vaincre sans sacrifier inutilement la vie de « ses enfants. »

Recherchons maintenant la forme de tranchée-abri qui s'accommode le mieux à un champ de bataille. Les figures 1 et 2 de la planche II représentent les profils usités en France : la fig. 1 pour deux rangs d'hommes debout, la fig. 2 pour deux rangs d'hommes à genoux. Dans les deux cas le parapet résiste au feu de l'infanterie. Ce type de tranchée est établi par les troupes françaises en 25 minutes sur un terrain ordinaire, et en 35 minutes sur un terrain difficile. Au mois de juillet 1868, l'armée italienne, campée à Fojano, établit ses tranchées avec des troupes non encore formées à ce travail; la moyenne de la durée fut la suivante : 150 hommes établirent en 25 minutes une tranchée de 93 mètres sur un terrain argileux, et, plus tard, 128 hommes creusèrent, dans les mêmes conditions, une tranchée de 100 mètres en 30 minutes.

Les Autrichiens ont aussi fait de nombreuses expériences. La fig. 3, pl. II, représente le profil qu'ils adoptent de préférence. La fig. 1 de la planche III représente le profil Chatham, tel qu'il est donné par les règlements anglais de campagne. Cet ouvrage est établi en 10 à 20 minutes, en espaçant les travailleurs de 1^m 50 à 2 mètres. Ce type est le plus léger qu'on puisse recommander pour abriter deux rangs, dont l'un est à genoux dans la tranchée et l'autre couché derrière. Cette tranchée peut être élargie à la dimension des figures 2 et 3. On peut aussi établir des abris-embuscades pour tirailleurs suivant le type des figures 8 et 9, pl. III.

Avec un peu d'habitude, un homme établit un abri pour une file

de tirailleurs en 3 ou 4 minutes.

Les Français emploient aussi les abris-embuscades, fig. 4, pl. II.

Lorsqu'on à besoin d'une tranchée-abri pour défiler un cheval, on peut recommander le type représenté par les fig. 5, 6 et 7 de la pl. III.

Les fig. 5 à 14 de la pl. II représentent les plans et les profils du type de tranchées expérimenté à Dartmoor pour infanterie, canons et caissons.

Deux tranchées, pour 1 canon et les servants de la pièce, ont été creusées en une heure par 7 canonniers : un simulacre de canon sur affût et 6 fanions représentant les servants de la pièce furent placés dans chaque tranchée. L'expérience No 1 fut faite à 850 mètres avec une pièce de 12 livres : le résultat fut, après un certain nombre de coups, 2 tués, 1 blessé, pièce et affût effleurés.

L'expérience Nº 2, avec le même calibre, à 1400 mètres, donna pour résultat : 1º Avec le shrapnel : 2 tués et affût endommagé. 2º Avec l'obus à segment : affût, rien; canon, passablement endommagé; un cheval tué. Le 9 juin, douze obus à segment furent tirés

sans résultat sur ce même caisson, à la même distance.

Ces essais ont conduit quelques officiers d'artillerie à la conclusion que les abris pour canons sont de peu d'utilité; mais nous nous permettrons de leur faire remarquer que les conditions de ces expériences étaient en tous points favorables pour le tir, ainsi : la distance exacte était connue, les tranchées étaient des ouvrages séparés surmontés de drapeaux; de plus, les servants de la pièce étaient repré-

sentés par des fanions toujours immobiles à leur poste.

Quoiqu'il en soit, pour établir une comparaison concluante, il est à regretter qu'une pièce semblable n'ait pas été placée à découvert et canonnée à la même distance. En 1862, la commission d'artillerie fit faire un essai de ce genre avec de véritables canons et caissons; et le rapport sur le tir d'une pièce de 12 livres, lançant des obus segmentés à une distance de 915 mètres, mentionne ce fait que « l'affût « du canon fut sérieusement endommagé, une des roues étant com-« plétement brisée. » Plus tard, ce même essai fut renouvelé à une distance de 550 mètres, la pièce étant munie de six fanions. Le tir d'une pièce du même calibre donna le résultat suivant : le détachement entier fut touché, plusieurs fanions abimés, l'affùt mis en pièces et un morceau de roue transporté à 30 mètres de distance. Il ressort de ce qui précède, que quelque insuffisante que soit une tranchéeabri pour protéger une pièce contre le seu de l'artillerie, elle offre cependant une protection partielle qui n'est pas à dédaigner, surtout lorsque les pièces ne doivent être protégées que contre le feu de l'infanterie. Les essais faits à Hythe en 1856, par de l'infanterie tirant contre des canons et des fanions à une distance de 750 mètres, ont prouvé surabondamment qu'à cette distance l'artillerie ne résiste pas à un feu de mousqueterie bien nourri.

Des essais analogues ont été faits dernièrement en Autriche. Une compagnie de 200 hommes ouvrit son feu sur une batterie de campagne (8 pièces) munie de fanions simulant des hommes à pied et à

cheval, avec le résultat suivant :

Ainsi, à 940 mètres, chaque homme étant supposé tirer 5 coups par minute, on aurait compté 115 coups touchés par minute; et la batterie entière aurait été démontée en une minute.

Nous extrayons les lignes qui suivent du nouveau règlement d'exercice actuellement en cours de publication. Elles ont trait au mode d'établissement des tranchées-abris tel qu'il a été adopté à la suite des expériences de Chatham.

« Le bataillon étant formé en colonnes, chaque homme du second « rang recoit un outil : les numéros pairs une pelle, les numéros impairs une pioche. Si la marche doit durer un certain temps, on fait aussi porter les outils par les hommes du premier rang, pour soulager ceux du second. Arrivé au lieu désigné, le premier rang ouvre son feu, se couche à terre, ou se porte en avant, suivant les cas. On commande aux guides de se placer sur la ligne indiquée, d'une manière générale, en mettant à profit les accidents de terrain. Le second rang se forme en files de deux hommes, met les armes en faisceaux et se prépare au travail. La tranchée est profilée avec des pioches ou des piquets. Puis les deux tiers des hommes du second rang prennent leur distance en étendant les deux bras, et s'avancent jusque vers le guide d'une des ailes. Les numéros pairs et impairs travaillent par couples; chaque couple occupe une longueur de 1^m 65 environ, et creuse un fossé de 0^m 60 de large sur 0 " 38 de prosondeur; les deux hommes travaillant alternativement. Pour installer les hommes à l'ouvrage, il faut en-« viron 2 minutes à partir de leur arrivée sur le terrain. On emploie « le tiers restant des hommes du second rang à établir des abris pour les officiers, les surnuméraires et les chevaux. »

Le procédé autrichien consiste à employer les deux tiers des hommes au travail des tranchées et à espacer chaque couple de 1^m12. Mais cette distance est trop faible pour que les hommes puissent travailler à leur aise.

Les Français emploient un homme par mêtre de tranchée, soit un tiers du total des hommes à abriter (1).

Le colonel Brialmont propose de former le bataillon comme suit :

Deux files portent des pelles et alternent avec une file (simple) portant des pioches. La colonne fait halte à 4 mètres de l'ouvrage à établir; on fait ouvrir les rangs, mettre les armes en faisceaux et déposer les sacs. Le premier rang avance avec les outils; chaque groupe de trois hommes forme un atelier travaillant sur une longueur de 1^m 80, ce qui correspond à l'espace occupé par trois hommes de front. Deux des hommes ont une pelle, le troisième a une pioche et se place entre les deux autres en leur faisant face. Après 10 minutes de travail, les hommes du premier rang sont remplacés par ceux du second rang qui sont restés couchés à côté de leurs armes.

« Les tranchées sont ainsi établies par la coopération de toute la

^{(1) 6} hommes : soit 2 piocheurs et 2 hommes avec la pelle pour 5^m 20 de longueur; ceci correspond à l'espace occupé par 9 files, soit 18 hommes; chaque file étant comptée à raison de 0^m 58 de longueur.

« troupe : une moitié garde l'autre, et, en cas d'alerte, le bataillon « se trouve presqu'instantanément sous les armes. »

Ainsi donc, les principales différences entre notre manière de procéder et celles en usage sur le continent, sont les suivantes :

1º Nous employons un nombre égal de pelles et de pioches, tandis

qu'ailleurs on compte deux pelles pour une pioche.

2º Nous sommes les seuls à établir un abri spécial pour les surnuméraires et les officiers, ailleurs ils sont confondus avec la troupe.

Nous dépasserions les limites que nous nous sommes assignées, si nous donnions une description détaillée des fortifications volantes dans les différents cas qui peuvent se présenter sur un champ de bataille. La tactique doit, dans chaque cas particulier, s'inspirer des moyens de défense que le génie met à sa disposition. D'une façon générale, on peut dire que la ligne de bataille doit être proportionnée en longueur à la quantité de troupes engagées, et que les ouvrages de défense doivent s'adapter sur le corps de l'armée comme un vêtement sur le corps humain. Ces ouvrages doivent être accentués si l'action est offensive, et se resserrer si un renfort devient nécessaire. En d'autres termes, le champ de bataille sera divisé en parties offensives et défensives.

De fait, les fortifications, quelqu'en soient la nature et l'emplacement, ont pour but de protéger la troupe; et, sous ce rapport, on peut comparer les ouvrages d'une ligne de bataille à un volant, qui emmagasine les forces développées par une machine à vapeur et les

rend disponibles au moment voulu.

Les préparatifs que nous venons d'esquisser supposent que l'on a le choix du terrain et du moment de l'action. Dans cette supposition, imaginons une armée arrivant la veille de la bataille au lieu déterminé d'avance. Elle installe son bivouac et se repose pendant que le général fait une reconnaissance avec son état-major et désigne les ouvrages à établir. Puis, une demi-heure avant la nuit, il fait creuser les tranchées. Quant aux ouvrages plus importants, ils sont exécutés par des troupes ad hoc pendant la nuit.

Ces fortifications improvisées ont un avantage, c'est que l'ennemi

ignore leur force et leur position exacte.

Quant à l'armée qui agit en défensive, elle établira des tranchées suivant son plan de bataille et sa connaissance des projets de l'adversaire. Elle aura, par exemple, à fortifier un flanc trop exposé; ou bien une partie de sa ligne de bataille, dégarnie de soutiens naturels. Sa seconde ligne devra toujours être abritée naturellement ou artificiellement. Elle laissera de grands intervalles entre les tranchées de façon à avoir un espace libre, pour le passage des troupes, sur le flanc de chaque brigade.

Les tranchées doivent être en ligne droite ou suivre les contours

du terrain, sans jamais pourtant former une ligne brisée.

Dans l'article déjà cité du colonel du génie Reid sur : « les retranchements comme soutiens dans l'action, » nous remarquons la description qu'il fait des ouvrages improvisés, sous le feu de l'ennemi, à Fuentès d'Onoro, et qui permirent de repousser les Français; Masséna expliqua son insuccès en disant que l'ennemi avait appelé à son secours toutes ses ressources de défense contre une attaque principale. « L'armée, répond à cela sir William Reid, n'eût pas mieux demandé que de mettre à profit les ressources qu'offre la fortification; mais les moyens lui manquaient : elle ne comptait qu'un officier du génie et n'avait en fait d'outils que ceux que les hommes portaient avec eux. »

Il raconte plus loin qu'après la bataille de Toulouse l'armée anglaise dut se retirer dans ses retranchements : « De solides maisons de » campagne furent à cet effet transformées en forteresses, à une dis» tance de 5 à 600 mètres l'une de l'autre, etc..... dans les inter» valles entre ces forts improvisés, on commençait à établir des tran» chées quand l'armée ennemie se retira. »

Des retranchements furent aussi creusés pour protéger le fameux

passage de la Néva.

Le duc de Wellington avait projeté de fortifier le champ de bataille de Waterloo, ainsi qu'on peut le voir par son mémoire sur la défense des Pays-Bas du 22 septembre 1814. Et nous voyons, d'autre part, par le mémorial de St-Hélène, que Napoléon s'attendait à y trouver les alliés retranchés, et qu'il avait chargé le général Haxo de faire une reconnaissance pour élucider ce point. De fait nos troupes ne l'étaient pas, mais Wellington avait tout au moins donné des instructions précises pour qu'elles s'abritassent autant que le terrain le leur permettrait, jusqu'au moment de se porter en avant.

Citons encore à l'appui sir William Reid : « Pendant les dernières » guerres, dit-il, il était d'usage chez les troupes anglaises de se dis-

» simuler derrière un abri naturel en attendant l'assaut. »

Le premier échec de l'armée française, lors de son attaque contre le centre de Wellington, fut occasionné par 3 compagnies du 95e de carabiniers, cachées dans une carrière de sable et derrière une haie qui en formait le prolongement. La brigade Kempt longea la haie du chemin de Wavre, fit une décharge sur la colonne française du centre, alors en train de se déployer, puis elle chargea; mais elle perdit malheureusement un temps précieux à franchir la haie. Le 79e de highlanders, en particulier, essuya de grandes pertes à ce moment. Cet exemple doit servir de leçon; car il nous montre qu'on doit se défier des abris s'ils sont de nature à entraver un mouvement de troupes. Il est de fait que les haies et les fossés des pays cultivés ne peuvent que rarement être mis à profit pour une défense offensive, à moins d'avoir été préalablement disposés dans ce but. Et, bien que les ondulations de terrain offrent un précieux concours aux troupes, elles sont, dans la plupart des cas, insuffisantes à les protéger contre des projectiles explosibles. Les expériences de Dartmoor l'ont clairement prouvé.

Nous savons qu'à Waterloo, vers 1 1/2 heure de l'après-midi, Napoléon fit avancer 10 batteries (soit 74 pièces) jusqu'à une distance de 5 à 700 mètres des lignes anglaises, pour soutenir l'attaque contre la division Picton. Siborne raconte que « la nature du terrain permit aux batteries de tirer par-dessus les trois colonnes d'infanterie franpaise qui s'avançaient et de porter un grand désordre dans les rangs de la division ennemie. » Avec les armes en usage aujourd'hui, Napoléon n'eût pas fait avancer ses batteries jusqu'à 700 mètres de nos lignes; car, à une distance double, elles auraient déjà produit l'effet voulu; et, si nous nous reportons aux résultats acquis par les expériences de Dartmoor, on ne peut penser sans frémir à l'effet de 74 bouches à feu tirant sur des colonnes sans défense.

Les expériences précitées, nº 13 et n° 31, montrent qu'une colonne de cibles peut être criblée de 1000 coups pour 15 obus tirés. Si nous admettons que 500 de ces coups traversent de part en part, il reste acquis que 2 coups tirés par minute par 74 pièces auraient donné 5000 coups touchés et auraient suffi pour détruire, en moins de 10 minutes, la division Picton. On nous répondra que nos pièces n'auraient pas été silencieuses pendant ce temps, et que les Français auraient souffert dans la même proportion. Ceci serait vrai si les deux adversaires avaient été exposés également; mais si les Français s'étaient retranchés d'après le mode essayé dernièrement à Châlons, ou si Napoléon avait employé, à établir des tranchées-abris, une heure, ou même une demi-heure, sur les trois qu'il passa en parade, le résultat eût été différent et le sort de l'Europe aurait probablement été changé dans une rencontre aussi inégale!

(A suivre.)

LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA SUISSE VIS-A-VIS DES ÉTATS VOISINS. (Etude de géographie militaire.)

Par le lieutenant-colonel Aloïs Ritter von Haymab, officier d'état-major.

(Traduit de la Revue militaire autrichienne.)

Il suffit d'un regard sur la carte pour s'apercevoir que la montagneuse Suisse est entourée de toutes parts par quatre grandes puissances : l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Italie, qu'elle sert à séparer.

La période des guerres napoléoniennes avait mis trop en évidence les goûts agressifs de la France contre les autres grandes puissances, pour que ces dernières ne cherchassent pas, dans les congrès de 1814 et 1815, à prendre des mesures énergiques contre le retour de pareilles tentatives. Au nombre de ces mesures, il fallait placer avant tout la constitution de la Suisse en un état capable d'une certaine résistance, et, au moyen de traités internationaux, il fallait assurer davantage sa neutralité, de façon à empêcher la France de s'emparer par une simple invasion des lignes du Rhin et du Simplon, boulevards de l'Allemagne et de l'Italie, et de s'assurer ainsi a priori une supériorité décisive.

Aujourd'hui que l'Allemagne et l'Italie sont devenus de grands et puissants états unitaires, ayant une destinée politique assurée, parce qu'elle est basée sur des intérêts nationaux de premier ordre et sur le sentiment de leur propre force, l'existence d'un état neutre entre les quatre grandes puissances de l'Europe centrale n'en est pas moins resté une nécessité autant politique que militaire, de sorte que la Suisse a encore à jouer un rôle aussi, sinon plus important qu'autre-